

Reprise de l'école

Chacun est acteur de ce retour à l'école en prenant connaissance et en respectant strictement les éléments suivants.

ORGANISATION GENERALE

Dates de rentrée

mercredi 13 mai : grande section – CP – CM2

jeudi 14 mai : petite section – moyenne section – CE1 – CE2 – CM1

Attention : les élèves de moyenne section des classes de Michel, Matthieu et Emmanuelle ne reprennent que jeudi

Horaires

MATIN	CANTINE	APRES-MIDI
Garderie : 8h-8h30 début de l'école : 8h30-8h40 fin de l'école : 12h	12h-13h50	Début de l'école : 13h50-14h Fin de l'école : 15h45 TAP ; 15h45-16h30 Garderie : 16h30-18h

Attention : pour les élèves qui souhaitent participer aux TAP, une ré-inscription est nécessaire (www.brest.fr)

Les entrées de l'école (à 8h30 et 13h50)

Attention : L'accès à l'intérieur des bâtiments n'est pas autorisé pour les familles

Élèves de maternelle

entrée des enfants et des parents par le petit portail de la cour
les enseignants récupèrent les enfants à la porte de l'école maternelle (porte vitrée)
sortie des parents par le grand portail de la cour en respectant le sens de sortie
un adulte sera présent au portillon

Élèves des classes de CP – CE1 – CE1/CE2

entrée des enfants par le grand portail rouge de la cour de maternelle (les parents n'entrent pas)
les enfants montent en classe en passant par la salle polyvalente
Un adulte sera présent au portail et à l'escalier

Élèves de CE2 – CM1 et CM2

entrée des enfants par le portail de la cour des grands (les parents n'entrent pas)
Les élèves de Jean-Louis et Marie rejoignent leur classe par l'escalier du préau
Les élèves de Anne et Alix rejoignent leur classe par l'escalier du pignon
Un adulte sera présent au portail et à chaque escalier

Les sorties de l'école (12h – 15h45 – 16h30)

Les enfants seront accompagnés au point de sortie par les enseignants / ATSEM / animateurs :

Maternelle : sous le préau de maternelle

CP – CE1 : au grand portail rouge de la cour de maternelle

CE2 et CM : au portail de la cour des grands

>> au moment des entrées et sorties, nous demandons à chaque parent de respecter les distances (1 mètre minimum), les circuits d'entrée et sorties et de ne pas rester discuter aux abords de l'école afin d'éviter tout regroupement.

LE PLUS STRIC RESPECT DE CES HORAIRES EST EXIGÉ

Mesures sanitaires

Pour les familles :

- chaque enfant apporte un paquet de mouchoirs jetables
- les plus grands viennent seuls à l'école si c'est possible
- l'accès aux bâtiments est réservé aux enfants
- strict respect des horaires indiqués
- passage aux toilettes et lavage de mains avant de quitter la maison
- prise de T°C avant de venir à l'école (au-delà de 37,8° l'enfant ne vient pas et la famille prévient l'école)
- respect des mesures de distanciation physique aux entrées de l'école
- pas d'aller/retour de matériel entre l'école et la maison (pas de cartable, sauf le premier jour).

Pour les personnels :

- Aération des salles 15' avant le début de la journée / pendant les récréations / à midi / avant de reprendre à 14h
- limiter l'utilisation des interrupteurs (uniquement par l'enseignant si nécessité)
- travailler portes ouvertes
- Prise de T°C le matin avant de venir
- Le premier jour d'école : remplir une barquette de matériel (crayons, feutres, etc...) pour chaque enfant qu'il gardera toute la période (rangée le soir dans le casier)
- Dans la classe : limiter au maximum les déplacements et les croisements / les distributions récupérations de fiches.
- manteaux sur des porte-manteaux non contigus ou sur les dossiers des chaises
- chacun son gobelet pour boire de l'eau distribuée par les enseignants (on ne boit pas au robinet). Les gobelets sont lavés chaque soir à l'office

Pour les enfants :

- le premier jour : utilisation des supports disponibles pour reprendre les bons gestes sanitaires
- bien identifier les déplacements, les espaces autorisés/interdits

Organisation des salles de classes

- pas plus de 15 élèves par classe en élémentaire, 10 élèves par classe en maternelle. Si ce nombre est dépassé, une alternance sera mise en place (2 jours à l'école, 2 jours à la maison, un mercredi sur deux).

Attention : En cas de non possibilité d'accueillir l'ensemble des élèves, des priorités ont été établies au niveau national, notamment liées à la profession des parents. Chaque situation serait alors étudiée en fonction de ces critères

- tables séparées de plus d'un mètre
- une porte d'entrée et une porte de sortie dans chaque classe
- pas d'utilisation de matériel collectif, de jeux...
- chaque enfant aura son matériel dans une barquette individuelle qu'il gardera toute la période

Organisation des récréations

- les récréations seront séparées : pas plus de deux groupes d'enfants en maternelle
- pas plus de trois groupes d'enfants en élémentaire (chaque groupe évoluera dans une zone réservée sur la cour)
- pas de ballons, pas de jeux collectifs, pas de jeux de contact

Lavage des mains / passage au toilettes

- lavage des mains pour chacun avec du savon et de l'eau : en arrivant à l'école – avant et après la récréation – avant et après chaque passage aux toilettes – avant et après la cantine
- passage aux toilettes régulé par groupe-classe

Activités extérieures

- les activités extérieures et les sorties de proximité sont autorisées, dans le respect des règles d'encadrement et de distanciation physique

Cantine

- des repas chauds seront servis dans les salles du restaurant scolaire
- pas plus de 15 enfants par salle
- pas plus de trois enfants par table

En cas de suspicion de cas de covid chez un enfant

(toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre)

- isoler l'enfant (salle du RASED pour les élémentaires – tisanerie pour les maternels) sous la surveillance d'un adulte
- respect impératif des gestes barrière
- équiper l'enfant d'un masque (sauf pour les maternels)
- contacter les parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant et leur rappeler la procédure (appel du médecin traitant pour avis). Appui du médecin ou infirmière scolaire pour accompagner au besoin les parents dans cette démarche
- nettoyage approfondi de la pièce d'isolement après quelques heures
- l'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plate forme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Le choix était laissé aux familles de ramener leur enfant à l'école ou de le garder au domicile. Ce choix est valable jusqu'au 1er juin. Nous reviendrons vers vous avant cette date pour préparer la fin d'année.

Les élèves non présents à l'école sont toutefois soumis à l'obligation d'instruction. Ils bénéficieront donc de l'enseignement à distance dans les conditions définies par chaque enseignant responsable de sa classe. Les enseignants seront en grande majorité présents en classe et ne pourront donc assurer un suivi quotidien des élèves restés à domicile.

La distribution de documents de travail papier sera possible, exclusivement pour les familles peu ou pas équipées, dans conditions strictement encadrées qui vous seront transmises en cours de semaine prochaine.